



LA COOPÉRATION AGRICOLE  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

# Contact

N°22

Septembre 2022

EDITO

## Retrouvez-nous au **Sommet de l'Élevage** !

L'équipe de La coopération Agricole invite adhérents et partenaires à venir nous retrouver à l'occasion des différents évènements que nous avons organisés ou coorganisés :

### Mercredi 5 octobre

- Le cocktail coopératif à 11h30 sur le stand du Crédit Agricole
- La conférence du Pôle animal de La Coopération Agricole à 14h : Quelles perspectives européennes pour le bien-être animal : quelles conséquences sur le transport des animaux vivants ?

### Jeudi 6 octobre

- Une table ronde sur le plateau de TVA Agri à 10h avec le SYRPA et Adivalor : Le recyclage en élevage, et si on en parlait ?
- La conférence du Cluster Herbe Massif Central à 14h : Affichage environnemental alimentaire : quelle place pour l'élevage à l'herbe ?
- La présentation de l'annuaire des compétences bio en Auvergne-Rhône-Alpes sur le stand bio

### Vendredi 7 octobre

- Une réunion sur le projet de développement de filières protéines végétales pour l'alimentation animale en Auvergne-Rhône-Alpes réservée aux adhérents et partenaires concernés.

JEAN DE BALATHIER

Consulter le programme  
en cliquant sur l'image

**5 OCTOBRE**  
**11H30-13H**  
Stand du  
Crédit Agricole  
**Hall 1**  
Stand E9

**SOMMET  
DE L'ÉLEVAGE**

**Cocktail coopératif**

Autour de **Patrice DUMAS**, président de  
**La Coopération Agricole Auvergne-Rhône-Alpes**  
**Bruno COLIN**, président du **Pôle animal de**  
**La Coopération Agricole**  
**Matthieu PASQUIO**, directeur général adjoint de  
**La Coopération Agricole**

LA  
COOPÉRATION  
AGRICOLE

LA COOPÉRATION AGRICOLE  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

**Rendez-vous avec**  
**La Coopération Agricole !**

**N'hésitez pas à nous contacter  
afin de nous rencontrer !**

Patrice DUMAS  
06 08 10 90 35

Jean DE BALATHIER  
06 34 99 41 72

Jérémie BOSCH  
06 72 01 04 31

Annie GIACOMETTI  
07 86 94 67 91

Fabien SEVIN  
06 12 94 62 75

## Le concours étudiants de La Coopération Agricole est ouvert !

La Coopération Agricole lance la troisième édition du "concours étudiants". Celui-ci a pour objet de faire découvrir aux futurs diplômés de l'enseignement supérieur la richesse et la diversité de l'emploi dans notre secteur en les incitant à proposer un projet innovant à une coopérative dans l'une des catégories suivantes :

- Transitions écologiques ;
- Rôle des coopératives dans les territoires ;
- Innovation agricole ;
- Innovation agroalimentaire et agroindustrielle.

Les travaux peuvent être inspirés par leurs professeurs, imaginés par les étudiants, portés par des étudiants en stage ou en apprentissage dans une coopérative, mais aussi suscités directement par les coopératives, soit auprès de leurs stagiaires/alternants ou directement auprès d'une école ou université.

Pratiquement, les étudiants, par groupe de 2 à 6, devront proposer un projet sur [la plateforme dédiée](#) avant le 25 novembre prochain. Une sélection des dossiers sera alors réalisée en vue d'une finale qui se déroulera en direct sur le stand de La Coopération Agricole au Salon International de l'Agriculture 2023. Le montant de chacune des 4 dotations est de 2 000 €.

La plateforme propose 3 guides de participation adaptés aux étudiants, aux enseignants et aux coopératives. Vous y trouverez en annexe une liste des dossiers sélectionnés lors de la précédente édition qui donne une idée du type d'initiative possible.

Ce concours est accompagné d'un plan de communication sur les réseaux sociaux pour toucher les étudiants et les enseignants des écoles et universités qui ont ainsi pu inscrire cette opportunité dans leur programme pédagogique de rentrée.

Nous pourrions mettre les étudiants qui le souhaiteraient en contact avec des coopératives de leur région ou du secteur concerné et réciproquement.

N'hésitez pas à contacter Annie Giacometti :

[agiacometti@ara.lacoopagri.coop](mailto:agiacometti@ara.lacoopagri.coop)

ou bien le contact national Denis Le Chatelier :

[dlechatelier@gmail.com](mailto:dlechatelier@gmail.com) ■

Visionner le [clip video de lancement](#)



CONCOURS  
ÉTUDIANTS  
2023



"inventez les coopératives agricoles de demain"



## Le mois de l'ESS en Auvergne-Rhône-Alpes

Le Mois de l'Économie Sociale et Solidaire est un temps annuel se déroulant au mois de novembre qui donne l'opportunité de découvrir l'ESS et de comprendre ce que cette forme d'économie peut apporter à notre société en pleine transition.

Cet événement national permet également de mettre en lumière les savoir-faire et activités des femmes et hommes porteurs de projets, entreprises, organisations et collectifs qui se mobilisent dans les territoires pour porter, présenter et faire connaître l'économie sociale et solidaire au plus grand nombre. Grâce aux Prix de l'ESS, ils peuvent être récompensés pour leurs initiatives remarquables ancrées dans les territoires.

Vous souhaitez organiser un événement dans le cadre du Mois de l'ESS ? Depuis le 7 juillet, vous pouvez référencer un ou plusieurs événements directement depuis cette plateforme. ■

Pour en savoir plus : [lemois-ess.org](http://lemois-ess.org)





## SDAGE Loire-Bretagne : les réseaux FNSEA et de La Coopération Agricole saisisront la justice

**Le 26 septembre prochain, les réseaux FNSEA et de La Coopération Agricole des territoires concernés par le SDAGE Loire-Bretagne, dont La Coopération Agricole Auvergne-Rhône-Alpes déposeront un recours contentieux au tribunal administratif d'Orléans.**

À la suite d'un long travail de révision auquel la profession agricole a participé, le nouveau SDAGE (Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) pour les années 2022 à 2027 a été approuvé par arrêté de la préfète coordonnatrice de bassin le 18 mars 2022. Malgré les alertes et les propositions de modifications formulées par la profession à toutes les étapes, le texte final est inacceptable. Début juin, la profession a donc déposé un recours gracieux auprès de la préfète, recours qui a été rejeté début août.

C'est donc une nouvelle étape qui sera franchie le 26 septembre avec le dépôt d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif d'Orléans. Près d'une trentaine de structures sont engagées dans une bataille juridique qui s'annonce longue. Mais au regard des enjeux, la détermination est sans faille. En l'état, le SDAGE Loire-Bretagne 2022-2027 est en totale contradiction avec l'ambition portée par le Président de la République de rebâtir notre souveraineté nationale, en particulier dans le domaine alimentaire. L'action menée le 26 septembre sera l'occasion de rappeler qu'il ne peut y avoir de production agricole sans eau.

Par cette démarche rare, les FDSEA/FRSEA et les fédérations régionales de La Coopération Agricole du bassin Loire-Bretagne contestent toutes les parties du SDAGE allant au-delà de la réglementation ou allant à l'encontre des objectifs de souveraineté alimentaire. Et la liste est longue. Par exemple, la nouvelle notion « d'espaces périphériques aux zones humides » devant être préservés ou encore, la concentration guide en nitrates de 18 mg/L dans chaque masse d'eau douce superficielle qui, en plus d'avoir été ajoutée après la consultation, ne s'appuie sur aucun élément juridique ou scientifique. Une disposition prévoit également que le préfet détermine les pesticides dont il restreint ou interdit l'utilisation par arrêté, ce qui correspond à une violation directe de la loi en donnant au préfet une compétence qu'il ne devrait pas avoir (code rural).

Concernant la gestion quantitative, le SDAGE prévoit des analyses HMUC (Hydrologie, Milieu, Usage, Climat) comme fondement des décisions prises par les SAGE, ce qui ne respecte pas les procédures prévues par le code de l'environnement suite à la parution du décret du 23 juin 2021. Ces études étant longues et coûteuses, cela risque notamment de freiner la détermination des volumes prélevables. Autre illustration avec la période de « basses eaux » qui est définie par le SDAGE du 1er avril au 31 octobre. C'est une période fixe, quel que soit le contexte de l'année, alors que d'après le code de l'environnement elle devrait pouvoir être adaptée localement, et que le bon sens appellerait à de la souplesse. De la même manière, la période de remplissage des réserves est déterminée par le SDAGE, en contradiction avec les conclusions du Varenne agricole de l'eau.

Le document de planification qu'est le SDAGE interfère dans la vie de tous les jours des agriculteurs. Dès qu'ils veulent demander une autorisation administrative pour leurs élevages, leurs prélèvements d'eau, la construction de leurs retenues, maintenir un niveau d'eau acceptable dans leurs parcelles, dès qu'ils souhaitent accéder à l'eau, ils doivent faire avec les exigences du SDAGE, déclinées plus fortement encore dans les SAGE. Au final, des situations extrêmes se font jour dans les territoires qui rendent l'accès à l'eau pour l'agriculture très difficile.

L'ensemble des requérants sont bien conscients de l'importance de gérer et de protéger l'eau et les milieux aquatiques. Mais ils sont également conscients que le développement et la durabilité des agricultures du bassin ne peuvent se faire uniquement avec ces exigences l'emportant sur d'autres les autres. C'est bien d'équilibre qu'ont besoin tous les agriculteurs du bassin Loire Bretagne afin de pouvoir accéder sereinement à l'eau.

Cette procédure juridique ne suspend pas l'application du SDAGE. La mobilisation de la profession agricole se poursuivra donc au-delà du 26 septembre, sur le terrain dans le cadre des négociations dans les SAGE. ■

JEAN DE BALATHIER



## Boostez votre stratégie !

La Coopération Agricole ARA s'est associée aux fédérations professionnelles régionales des métiers du conseil, **Cinov Rhône-Alpes** et **Syntec AuRA** pour favoriser l'accès au conseil des PME coopératives agricoles et alimentaires régionales. Cette opération est financée par la DREETS (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités)

Trois thématiques, complémentaires de l'offre de service de prestations de LCA ARA ont été choisies pour ces webinaires.

Un premier webinar a eu lieu le 14 septembre sur la stratégie commerciale avec Philippe Duvocelle Consultant.

Ne râtez pas nos prochains webinaires :

27 septembre à 17h30 : **Transformation digitale** avec Okteo

20 octobre à 11h : **Stratégie RH & Compétences** avec Kréno Consulting

Les webinaires sont gratuits mais il faut s'inscrire !

**Je m'inscris !**

L'action se clôturera par une journée de speed meeting le 15 novembre pour réaliser des RDV en BtoB entre les cabinets de conseil et les entreprises PME coopératives régionales. ■

JEAN DE BALATHIER



## Inscriptions Phileas : il reste des places !

Le 16 novembre prochain, nous lancerons la 22<sup>ème</sup> promotion du cycle Phileas. Phileas est un cycle complet de formation, qui apporte aux participants les clés indispensables à un bon exercice du mandat d'administrateur : gouvernance coopérative, réflexion stratégique, fondamentaux de la gestion, prise de parole en public et efficacité en groupe...

Au-delà, la formation permet, par les rencontres entre les administrateurs de coopératives de toutes les filières et de tous les départements de la région, un réel enrichissement des participants. ■

### VOS CONTACTS :

**Pascal Goux - Tél. 06 08 09 17 23**

[pgoux@ara.lcoopagri.coop](mailto:pgoux@ara.lcoopagri.coop)

**Romain Vassor - Tél. 07 48 73 05 65**

[rvassor@ara.lcoopagri.coop](mailto:rvassor@ara.lcoopagri.coop)

Cliquez sur l'image

pour télécharger la plaquette et le bordereau d'inscription

**LA COOPERATION AGRICOLE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

**PHILEAS**  
PARCOURS DE FORMATION Administrateurs de coopératives d'Auvergne-Rhône-Alpes

**112 heures de formation** réparties sur 2 hivers (8 jours par an)

**4 thèmes principaux** (Aucun prérequis).  
L'organisation, le fonctionnement et la gouvernance de la coopérative agricole  
Comprendre le fonctionnement de la coopérative et les spécificités de la relation entre la coopérative et les associés coopérateurs.  
L'administrateur en situation de communication  
Identifier les clés de la communication orale, être à l'aise pour porter la voix de la coopérative, pour augmenter la performance du groupe et travailler efficacement en équipe.  
**Les clés de la gestion et de l'analyse financière**  
Maîtriser les éléments incontournables de la gestion : lecture et analyse des comptes, interprétation des ratios économiques et financiers, gestion des investissements.  
**Construire et conduire une stratégie dans une coopérative**  
Acquérir une méthode d'analyse stratégique de l'entreprise, de l'exploitation agricole ou de la coopérative, situer l'entreprise agricole et coopérative dans son environnement global pour s'y adapter et gagner en performance.

**L'administrateur, la personne clé de la coopérative**

Phileas est un temps fort du mandat d'administrateur qui permet, par la confrontation des expériences et les échanges, de renforcer la connaissance mutuelle des responsables de la coopération de demain, ce qui ne peut que contribuer au renforcement de l'expression politique et de la défense des intérêts des entreprises coopératives.

**Le déroulement**

1 <sup>ère</sup> année				2 <sup>ème</sup> année			
Gouvernance coopérative	Bases de la communication	Responsabilités juridiques	Travailler en équipe				
Nov 2022	Janv 2023	Nov 2023	Janv 2024				
Analise stratégique	Gestion financière	RSE	Gestion prévisionnelle				Projet stratégique
Déc 2022	Janv 2023	Déc 2023	Janv 2024				Fév 2024

**Le lieu** Agrapole à Lyon (69) ou Maison de l'Agriculture à Aubière (63) (en fonction de la provenance des participants)

## Boostez votre stratégie !

Faites vous accompagner pour répondre à vos enjeux de **compétitivité**, d'**attractivité** et de **transitions**

SAVE THE DATE

GRATUIT SUR INSCRIPTION  
1 H de webinar

### 3 WEBINAIRES pour vous accompagner

**14 SEPTEMBRE > 17H30**  
Stratégie Commerciale

**27 SEPTEMBRE > 17H30**  
Transformation digitale

**20 OCTOBRE > 11H**  
Stratégie RH & Compétences





## Webinaire Energie le 18 octobre

Par rapport aux prix de 2021, les prix de l'électricité pour 2023 ont été multipliés par 10, ceux du gaz par 5.

Déjà en hausse l'an dernier, tirés par la reprise post Covid, les prix de l'énergie se sont envolés dans le sillage de la guerre en Ukraine et du tarissement des flux de gaz par la Russie.

En France, **cette crise est accentuée par une baisse de la production électrique nucléaire**, au plus bas en raison de l'arrêt de la moitié de ses réacteurs (28 sur 56), en travaux pour des maintenances ou des corrosions.

À cela s'ajoute l'effondrement de la production hydraulique qui a pâti de la sécheresse estivale.

Dans ce contexte, **il est particulièrement conseillé de mettre en concurrence ses contrats avant de resouscrire à une nouvelle offre, et ce, afin d'éviter une reconduction tacite à des prix très élevés :**

Pour vous accompagner dans la construction d'une stratégie d'achat d'énergie permettant à votre coopérative de ne pas subir de plein fouet la hausse des prix !

Nous vous proposons un webinaire le 18 octobre de 11h à 12h en lien avec Opéra Energie pour vous accompagner dans la construction de cette stratégie d'achat d'énergie.

Nous vous remercions de vous inscrire [ICI](#) pour nous permettre de vous transmettre le lien de cette visio.

Contactez Fabien Sevin pour de plus amples informations : [fsevin@ara.lacoopagri.coop](mailto:fsevin@ara.lacoopagri.coop) ■

FABIEN SEVIN

Webinaire MARDI 18 OCTOBRE 11H-12H

Service d'accompagnement pour l'achat d'électricité et de gaz naturel

LA COOPÉRATION AGRICOLE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

**Achats d'énergie dans les coopératives agricoles**

**Quelle solution privilégier face à l'inflation des prix ?**

OPERA energie

## Agir face à l'urgence climatique

En 2021, La Coopération Agricole a affiché son ambition "Zéro émission Nette en 2035". Engagées, parfois depuis plusieurs dizaines d'années dans des démarches vertueuses, les coopératives agricoles et agroalimentaires inscrivent leur action dans une dynamique d'amélioration volontaire et continue.

Ce nouveau Théma « Agir face à l'urgence climatique » en est l'illustration. ■

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Liberté Égalité Fraternité

THÉMA

**Agir face à l'urgence climatique**

Contribuer aux défis planétaires

LA COOPÉRATION AGRICOLE

Cliquez sur l'image pour consulter le théma

## Webinaire sur les marchés Grandes Cultures bio



La Coopération Agricole  
Auvergne Rhône Alpes  
vous invite à son Webinaire

**Marchés Grandes Cultures Bio**

**Jeudi 27 Octobre 2022**  
de 10h à 12h30

LA COOPÉRATION AGRICOLE  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

PRÉFET DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES

Vous pouvez vous inscrire dès à présent à cette visio-conférence en cliquant [ICI](#)

La visio-conférence est gratuite mais l'inscription est obligatoire.

Avec la participation de nombreux acteurs de la filière Grandes Cultures bio :



Et nos partenaires :



## Conférence bien-être animal au Sommet de l'Élevage

Quelles perspectives européennes pour le bien-être animal : quelles conséquences sur le transport des animaux vivants ?

Table ronde autour de :

- **Alexandre CHEDEVILLE**, responsable de la commission extérieure d'INTERBEV (Equilibres commerciaux et flux d'animaux)
- **Benoît ALBINET**, directeur de DELTAGRO
- **SEPAB** (Société d'Exploitation du Parc à Bestiaux) du port de Sète (34) (Etude sur l'évaluation du BEA pendant le transport maritime (synthèse scientifique, technique et économique). ■



La Coopération Agricole  
vous invite à sa conférence

**Mercredi 5 octobre 2022**  
à 14h, en Salle 6

Quelles perspectives européennes pour le bien-être animal :  
quelles conséquences sur le transport des animaux vivants ?

LA COOPÉRATION AGRICOLE  
Cohésion et innovation  
Favoriser de situation

SOMMET  
DE L'ÉLEVAGE

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Conférence gratuite mais sur inscription [ICI](#)



## Données 2020 de l'Observatoire Climat-Air-Energie (ORCAE)

Les **données territoriales 2020** de l'Observatoire climat-air-énergie (ORCAE) sont disponibles pour tous les territoires de la région Auvergne-Rhône-Alpes, ainsi que la **synthèse des chiffres clés**.

Depuis cette année, un nouvel indicateur est suivi par l'ORCAE : **l'indicateur catastrophes naturelles - sécheresse** qui s'appuie sur le nombre de communes en arrêtés sécheresse entre 1989 et 2020. On dénombre environ 5 200 arrêtés sécheresse au niveau des communes de la région Auvergne-Rhône-Alpes sur la période. Depuis 2003, les pics annuels de communes concernées par ces arrêtés augmentent en fréquence et en intensité. ■

## Aides ADEME pour la transition écologique

L'ADEME a édité un **document de référence** sur ses dispositifs d'accompagnement à la transition écologique des entreprises. De nombreux guichets sont susceptibles d'intéresser la filière agro-alimentaire et la filière bois. N'hésitez pas à revenir vers nous si vous avez des questions. ■

## AMI de l'Agence de l'eau RMC sur les filières BNI

L'Agence de l'Eau Rhône – Méditerranée – Corse ouvre un nouvel Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour le « Soutien à l'émergence de filières bas niveau d'intrants (fertilisants, pesticides, et eau d'irrigation) favorables à la ressource en eau ».

Les cultures bas niveau d'intrants peuvent être :

- Des cultures conduites suivant un mode de production peu impactant pour la ressource en eau (Agriculture biologique, pratique de désherbage alternatif aux pesticides sur cultures pérennes, conduite culturale économe en eau d'irrigation, cahier des charges de production ou label intégrant des clauses environnementales ambitieuses, systèmes 100% herbe, systèmes agroforestiers...);
- Des cultures ou variétés dont le mode de conduite est reconnu comme peu impactant pour la ressource en eau (Chanvre, miscanthus, luzerne, sarrasin, systèmes herbagers, sorgho, cépage résistant à la sécheresse ou /et aux ravageurs...).

Cet AMI est pensé en deux étapes :

- 1<sup>ère</sup> phase : Note d'intention : du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2022 ;
- 2<sup>nd</sup>e phase : Demande d'aide complète : du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril 2023.

**Typologies de projets recherchés** : étude de faisabilité d'une filière bas niveau d'intrants (étude de viabilité technique et économique dont étude de marché), étude de détermination des surfaces de cultures bas niveau d'intrants potentielles à atteindre sur le territoire cible, animation associée, caractérisation de la vulnérabilité des zones à enjeux « eau » concernées et analyse de la réduction d'impact potentielle, études agro-environnementales des territoires concernés...

**Bénéficiaires visés** : opérateurs de filières (dont coopératives), collectivités et organismes de développement agricole. Pour être éligible, le projet doit présenter un lien avec les zones prioritaires à enjeu « eau ».

**Taux d'aides** : jusqu'à 70% du montant des dépenses éligibles. Enveloppe financière pour cet AMI de 1,5 millions d'euros. ■







## Nos prochaines sessions de formation pour 2022

### Référent interne gestion des nuisibles

A Lyon, le 7 octobre 2022

### Food Safety Culture

A Lyon, le 13 octobre 2022

### Food Defense

A Lyon, le 3 novembre 2022



### Etiquetage des produits alimentaires (dont INCO)

A distance, les 15&17 novembre 2022



### HACCP

A Lyon, le 17 novembre 2022

### Fraudes alimentaires

A distance, le 29 novembre 2022



Consulter les programmes et inscriptions en cliquant sur les formations



(\*) Les formations marquées du logo Ocapiat font partie de l'offre régionale Ocapiat. Si vous êtes adhérent de moins de 50 salariés, c'est pour vous un coût zéro !

N'hésitez plus, formez-vous ! Inscrivez-vous directement en ligne sur le portail dédié ou demandez-nous de le faire pour vous. ■

**Retrouvez l'intégralité de notre offre de formation**

**en ligne**



# BRCGS

## Version 9

### REVISION 9 DU BRC FOOD

La publication du nouveau référentiel BRCGS Food est prévue dans les prochaines semaines, avec de premiers audits en version 9 à compter de février 2023, aussi, n'attendez pas pour vous former !

Consulter le programme et inscription :

#### La révision 9 du BRC Food : Comprendre les évolutions

Le 24 Novembre 2022

Lyon | Agrapole

**Cette formation est dispensée par un formateur agréé BRC.**

### VOTRE CONTACT

Valérie MANN

✉ [vmann@isara.fr](mailto:vmann@isara.fr)

☎ 04 27 85 86 63

## Conférence du Cluster Herbe Massif Central au Sommet de l'Elevage



**Cluster  
HERBE**  
MASSIF CENTRAL

**Jeudi 6 octobre 2022**  
de 14h à 17h  
Centre de conférence salle 5

**Affichage Environnemental Alimentaire :  
quelle place pour l'élevage à l'herbe ?**

Le **Cluster Herbe Massif Central** vous invite à une réflexion collective autour de **l'étiquetage environnemental des aliments**, des modes de calcul des indicateurs environnementaux et des **limites actuelles** de ces outils appliqués à **l'élevage à l'herbe de moyenne montagne**.

**SOMMET DE L'ÉLEVAGE**

**Sidam copamac** MASSIF CENTRAL

**LA COOPÉRATION AGRICOLE**

**INRAE**

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

Avec le soutien de

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE**

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**AGENCE NATIONALE DE LA COHESION DES TERRITOIRES**

et du Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes - DRAAF

## CARNET

### DU MOUVEMENT DANS LE RÉSEAU !

**Guillaume de LAFORCADE**, directeur général de **Die Jaillance**.

**Roland GUILLAUME**, directeur Agriculture d'**Eurea Coop**.

**Alexandre RAGUET**, directeur général adjoint du groupe **Limagrain**.

**Jean-Hughes MATTEINI**, nouveau directeur de l'**Union des Vignerons de Saint-Pourçain**.



## Septembre

### Ven 2

CA Végépolys Valley  
Webinaire OCM Fruits

### Lun 5

Cofil caprin

### Mer 7

Réunion lait montagne

### Jeu 8

Réunion BioViande

### Lun 12

Commission régionale Grandes cultures Bio LCA ARA

### Mar 13

Board FoodTech Lyon ARA  
Cofil ovin

### Mer 14

CA ARA Gourmand  
GT coop régionales / Alimentation animale  
Webinaire Stratégie RH

### Jeu 15

Comité eau LCA  
CA CRESS  
Cofil Bovin Viande

### 15 & 16

Congrès Régions de France à Vichy

### Ven 16

Restitution Etude Gran'AURA

### 18 au 20

NATEXPO à Lyon

### Lun 19

Comité énergie LCA  
Journée régionale des animateurs de GIEE et groupes 30 000

### Mar 20

CA Végépolys Valley  
Commission carbone LCA

### Mer 21

Comité des Régions LCA  
CA Interbev AURA

### Ven 23

Copil Ma Région ses terroirs  
Bureau CRIEL AMC  
Copil Cluster Herbe

### Lun 26

Régionales In Vivo à Dijon

### Mar 27

Réunion régionale PSN/FEADER  
CST Cluster Herbe  
Webinaire Transformation digitale  
GT Référentiels Ma région ses terroirs

### Mer 28

AG APIRM

### Jeu 29

CA LCA ARA

### Ven 30

Comité territorial Végépolys Valley  
Copil convention LCA ARA /Vivea

## Octobre

### Lun 3

Comité technique PRID

### 4 au 7

Sommet de l'Elevage

### 6 & 7

Lancement action collective RSE

### Ven 7

CB Rhône-Méditerranée

### Jeu 13

Matinée Energie LCA

### Ven 14

Séminaire CA Végépolys Valley  
Copil ovin  
GT photovoltaïque LCA

### 15 au 19

SIAL Paris

### Lun 17

CRIEL AMC

### Mar 18

Webinaire Energie

### Mer 19

McDonald's agritour (Roanne)

### Jeu 20

Webinaire stratégie RH  
Cofil Bovins viande

### Ven 21

Régionale In Vivo à Montpellier  
GT Promotion Ma Région ses terroirs

### Mer 26

Assemblée annuelle de section  
Vignerons coopérateurs ARA

### Jeu 27

Webinaire Marché grandes cultures bio

### Ven 28

CA CRMCCA

CRÉDIT PHOTO KIREYONOK YULIYA

**PLUS VOUS ALLEZ LOIN,  
PLUS VOTRE BANQUE  
DOIT ÊTRE PROCHE DE VOUS.**

**CHOISISSEZ L'EXPERTISE D'UN GRAND GROUPE BANCAIRE  
ET LA RÉACTIVITÉ D'UNE BANQUE ANCRÉE EN RÉGION**



**CRÉDIT AGRICOLE**



LES MARCHÉS | 03/08/2022

### Les coopératives d'élevage Sicarev et Limovin fusionnent

La coopérative Sicarev Coop intègre les activités d'élevage ovin de la coopérative Limovin, dont 58% des agneaux sont valorisés sous signe officiel de qualité. Sicarev Coop, propriétaire de Tradival, fusionne avec Limovin, co-fondatrice de l'agneau Le Baronet ; ainsi en ont décidé à l'unanimité les adhérents délégués de Sicarev Coop le 8 juillet. Les 8 000 éleveurs de bovins et d'ovins de Sicarev Coop occupent le berceau charolais de la coopérative ainsi qu'une large partie de l'Hexagone, notamment les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Limousin, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Centre Val de Loire et Hauts de France. Les 483 éleveurs d'ovins Limovin sont principalement ancrés en Nouvelle-Aquitaine et Centre-Val de Loire. Limovin collecte 86 000 ovins, dont 58% d'agneaux valorisés sous signe officiel de qualité (IGP, Bio). L'activité d'abattage (abattoir de Bellac dans la Haute-Vienne), de transformation et de commercialisation de Limovin sera assurée par la société Limovin SAS, qui devient une filiale à part entière de Tradival. Tradival, avec ses 2 200 salariés, opère depuis 2019 toutes les activités d'abattage, de transformation et de commercialisation de Sicarev Coop. ■

Par Sylvie CARRIAT

LES MARCHÉS | 14/09/2022

### Lidl reconduit son contrat tripartite avec le groupement d'éleveurs Cirhyo

Le distributeur Lidl annonce la reconduction de son partenariat tripartite avec le groupement d'éleveurs Cirhyo et les industriels. Pour la cinquième année, le distributeur Lidl vient de reconduire son contrat tripartite avec le groupement d'éleveurs Cirhyo et les industriels Tradival, ABC Industries et Salaisons du Maconnais. Il concerne 75 éleveurs porcins.

A cette occasion, l'enseigne a revalorisé « le prix au kg de la viande issue de ces élevages afin de leur garantir une rémunération toujours plus juste tout en proposant aux clients des produits de qualité label Rouge et locaux », indique-t-elle dans un communiqué.

Pour Philippe Chanteloube, directeur groupement Cirhyo : « depuis 5 ans, nous travaillons main dans la main avec Lidl et nous sommes heureux de pouvoir reconduire ce partenariat. Cette fidélité est pour nous une preuve de confiance. Alors que la filière porcine rencontre aujourd'hui de nombreuses difficultés, cette revalorisation du prix au kg de notre viande nous prouve à nouveau la volonté de l'enseigne d'être à nos côtés ».

#### Objectif : 100% des volumes label Rouge dans la réduction de soja d'importation

En 2022, 40% des volumes label Rouge approvisionnés par Cirhyo sont concernés par la démarche entamée par Lidl avec Earthworm Foundation afin de proposer des rations réduites en soja d'importation. Lidl et Cirhyo souhaitent à terme déployer ce projet à la totalité des volumes label Rouge.

Par Anne-Sophie Le BRAS

LA FRANCE AGRICOLE | 09/09/2022

### Un steak doit rester un steak pour Limagrain

« Nous sommes convaincus que les dénominations animales (...) doivent continuer à s'appliquer exclusivement pour des produits issus des filières animales », estime le spécialiste des semences, Limagrain, parmi les fondateurs de Protéines France.

L'obtention fin juillet 2022, par Protéines France, de la suspension du décret interdisant les dénominations animales pour les substituts de viande à base de végétaux, continue à diviser dans les rangs de l'association. Après Avril, Axéreal et Vivescia, c'est au tour de la coopérative agricole Limagrain de sortir du bois pour expliquer sa position, le 7 septembre 2022 : « Nous sommes convaincus que les dénominations animales comme le steak, les saucisses et les lardons (...) doivent continuer à s'appliquer exclusivement pour des produits issus des filières animales », a fait savoir la coopérative agricole à la France Agricole. « De ce fait, nous n'avons pas souhaité voter en faveur de l'appel d'autant que nos activités sont encore exploratoires. Nous comprenons que la situation puisse en être autrement pour d'autres acteurs et qu'ils estiment avoir besoin de bénéficier de plus de temps dans la mise en œuvre du décret. Mais cela ne nous bénéficie en rien. »

« Nous l'avons vivement encouragée à abandonner la procédure en cours ». Limagrain indique avoir ainsi rappelé à Protéines France, « que nous n'étions pas favorables à cet appel et nous l'avons vivement encouragée à abandonner la procédure en cours ». « Dans une période où la société oublie qui la nourrit, notre première préoccupation est le soutien à la filière élevage dans un contexte décourageant pour les éleveurs. L'intérêt de Limagrain réside d'abord et avant tout dans le développement des protéines végétales à destination de la nutrition animale. Mais concernant la nutrition humaine, elle ne saurait se développer qu'en complément des filières existantes car nous serions tout aussi victimes que les éleveurs d'une substitution à la viande ».

Protéines France a été fondée par Avril, Limagrain, Roquette, Tereos et Vivescia. Cette association réunit les entreprises Algama, Arbiom, Axereal, Avril, Cosucra, Dat Schaub, Fermental, Groupement les Mousquetaires, Happyvore, Herta, Iff, Interchanvre, Itegr, La Vie, Le Guouessant, Lesaffre, Lidea Seeds, Limagrain, Nestlé, Nxtfood, Nutrition & Santé, Olga, Planted, Poittemill, Puratos, Saatbau, Savencia, Sotexpro, Soufflet, Tereos, Terrena, Terres Inovia, Roquette, Royal canin, Umiami, Via Végétale, Vivescia, et Ynsect. ■

Par Rosanne ARIES



SUIVEZ LES ARTICLES &gt;&gt;&gt;

L'AUVERGNE AGRICOLE | 15/09/2022

**Limagrain inaugure son nouveau moulin**

Limagrain a inauguré son nouveau moulin à blé à Saint-Ignat, après plus de deux ans de travaux et 24 millions d'euros d'investissement.

C'est une nouvelle page qui s'écrit dans l'histoire de la première coopérative agricole auvergnate. La semaine dernière, Limagrain a mis les petits plats dans les grands pour inaugurer ce qui est l'un des plus ambitieux outil agro-industriel de ces dernières années, dans la région. Si la crise énergétique actuelle inquiète et soulève de nombreuses questions auprès des industriels de toute l'Europe, Limagrain poursuit sur la voie de la valorisation de la production agricole locale, en digne locomotive qu'elle est.

**Un phare dans la plaine**

Deux ans de travaux et plus de 24 millions d'euros auront été nécessaires à la construction de ce nouveau moulin à blé. Au cœur de la plaine de Saint-Ignat, dans le prolongement de la zone agroindustrielle, l'outil flambant neuf traduit à lui seul dans le paysage, l'essor de l'activité de la coopérative.

Il marque également un tournant dans l'histoire de Limagrain puisqu'il vient remplacer les deux moulins de Bouzel et Gerzat dont le devenir est "en cours de réflexion (...) nous avons déjà plusieurs pistes" nous souffle Sébastien Vidal. Le président de Limagrain a le sourire en ce 8 septembre au soir. Autour de lui, bon nombre de personnalités politiques mais aussi d'agriculteurs adhérents, sont venus découvrir la nouvelle rolls de la meunerie auvergnate. Il faut bien avouer que la structure en impose avec sa tour culminant à 42 mètres ; le tout réhaussé du blanc et rouge de Limagrain. Au-delà du gigantisme du bâtiment, ses entrailles abritent "les dernières innovations meunières" explique Jean-Baptiste Rouvet, responsable production du moulin. Il est ainsi entièrement automatisé et préréglé "pour limiter les contaminations par les insectes".

**Jusqu'à 350 t de blé écrasés par jour**

Côté performance, le moulin peut écraser jusqu'à 350 tonnes de blé par jour soit 110 000 t/an. Par rapport aux anciens outils de la coopérative, le rendement attendu devrait être supérieur de 1 à 1,5%. Sa polyvalence permettra en un seul site, la production de tous les types de farines, de l'ultrablanc à la farine complète. Le blé transformé dans ce moulin est destiné à 88% à la boulangerie industrielle dont 82% pour Jacquet-Brossard. Le restant est partagé entre les 200 boulangers artisanaux d'Auvergne-Rhône-Alpes et la GMS.

Si lors de la construction l'accent a été mis sur le sanitaire et la performance, Limagrain a placé au même niveau la qualité du produit final. Le moulin abrite ainsi un laboratoire où les produits sont testés avant leur commercialisation. "Nos clients ont besoin d'une qualité régulière" souligne Sébastien Vidal.

**La bataille de l'eau**

Ce moulin est certes un outil industriel mais il est également "le symbole d'un engagement pour l'avenir à l'heure où les temps sont plus qu'incertains".

Bien que soutenu financièrement par l'Union Européenne dans le cadre du Feader(1) et le Gouvernement, à travers le plan de relance, cet investissement demande tout de même à la coopérative d'avoir des reins solides. Comme toutes les industries, elle voit d'ores et déjà ses charges de production augmenter. Un responsable de Limagrain nous confie : "au prix standard de l'électricité, le coût énergétique est de 8 à 9€/tonne de farine ; cette part a augmenté et on s'attend à ce qu'elle double voire triple".

Prise en tenaille entre les conséquences des tensions géopolitiques, la crise énergétique et le changement climatique, la prise de risque de Limagrain est importante. Alors face aux félicitations et aux fiertés affichées des personnalités politiques locales (préfet, sous-préfet, députés, conseillers régionaux et départementaux, maires...) présentes à l'inauguration, Sébastien Vidal enfourche son cheval de bataille : la gestion de l'eau. "Nous paysans n'avons pas attendu cet été pour nous préparer. Nous travaillons à l'adaptation de nos pratiques et portons l'urgence de l'eau depuis de nombreuses années. L'eau est un enjeu majeur pour le maintien de notre agriculture et de ses outils. Quoi de plus vital que le pain ? Il est à la base de l'alimentation dans de nombreux pays. Toutes les solutions doivent être envisagées pour parvenir à une gestion durable de l'eau. N'oubliez pas : plus d'eau, plus d'énergie, plus de pain !"

Ce à quoi, Philippe Chopin, préfet du Puy-de-Dôme a répondu : "le partage équitable de la ressource en eau sera déterminant et doit être collectif pour réussir".

La filière blé représente en Limagne plus de 20 000 hectares et une production de 18 000 tonnes par an dont plus de 50 % sont transformées localement. ■

Par Mélodie COMTE

RÉUSSIR PORC | 20/09/2022

**Agrial acquiert le salaisonnier Rochebillard et Blein**

Le groupe coopératif Agrial a annoncé l'acquisition du « producteur et affineur de charcuterie sèche haut de gamme » Rochebillard et Blein. Créée en 1900, cette entreprise familiale emploie « 115 salariés répartis sur trois sites de production », dans la Loire et en Haute-Savoie. Rochebillard et Blein produit quelque 2 000 tonnes de charcuterie par an (en majorité sous signe de qualité) pour un chiffre d'affaires d'environ 28 millions d'euros. Sa direction « continuera d'être assurée par Jérôme Condemine, dirigeant de la société depuis 15 ans et qui restera actionnaire aux côtés d'Agrial », précise le groupe normand. Avec ce rachat, Agrial (12 000 adhérents, 6,2 milliards d'euros en 2021) pourra proposer « deux nouvelles catégories de produits, le jambon sec et les salaisons sèches (coppa, pancetta...) », indique le directeur de sa branche viandes, Stéphane Poyac. ■

**Prochain Contact à paraître, semaine du 19 octobre.**